Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 6

Nachruf: Dufour, Pierre Th.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NÉCROLOGIE

Pierre Th. Dufour, ingénieur
1881-1952

Le 22 janvier 1952, M. Pierre-Th. Dufour, ingénieur, docteur ès sciences, est décédé à Lausanne dans sa 71e année.

Fils du célèbre Dr Marc Dufour, qui fut professeur d'ophtalmologie à l'Université de Lausanne, M. P.-Th. Dufour naquit à Lausanne le 11 novembre 1881. Après avoir fait ses études à Lausanne, il obtint en 1905 le diplôme d'ingénieur électricien. M. Dufour fut successivement ingénieur à la Compagnie Westinghouse à Pittsburg, aux Etats-Unis, de 1906 à 1907, aux Ateliers de construction de Oerlikon en 1908 et aux Câbleries de Cossonay de 1910 à 1911. Puis il compléta ses études à Paris et obtint en 1918 le grade de docteur ès sciences de la Sorbonne. De retour à Lausanne, M. Dufour fut nommé professeur de physique au Gymnase classique où il enseigna de 1919 à 1946. Il avait un plaisir particulier à initier ses jeunes élèves aux découvertes les plus récentes de la science. M. Dufour avait un esprit curieux et largement ouvert aux idées nouvelles. Il suivait de très près les travaux de divers groupements scientifiques tels que la Société vaudoise des Sciences naturelles qu'il présida de 1931 à 1932. Il avait fait partie du comité de la Société helvétique des Sciences naturelles de 1922 à 1926 et avait été nommé membre d'honneur de la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles. Citons en particulier les communications remarquables de M. Dufour sur la vision à l'œil nu des vues stéréoscopiques, sur les photographies stéréoscopiques, sur la distribution de l'eau à Lausanne pendant la sécheresse de 1920-1921, sur l'Institut international du Jungfraujoch, sur Santorin, sur les orgues et les logarithmes. Certains de ces travaux ont été publiés. M. Dufour était aussi un des membres les plus fidèles de l'Association suisse des électriciens dont il a suivi les travaux avec le plus grand intérêt jusqu'à ces derniers mois.

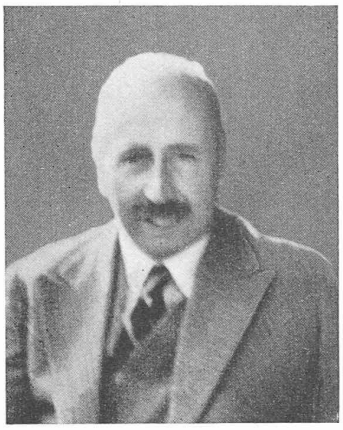

Pierre Th. Dufour, ingénieur[1]

C'est en sa qualité de major du Génie que le Conseil fédéral l'avait appelé à faire partie en 1928 de la Commission fédérale pour la protection de la population civile contre les gaz et en 1935 de la Commission fédérale pour la défense aérienne passive.

L'intense activité scientifique de M. Dufour ne l'empêchait pas de s'intéresser aux domaines les plus divers. Excellent administrateur, d'une grande perspicacité, il fut nommé en 1911 membre du Conseil de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret. Il présida le Comité de direction de cette société dès septembre 1922, devint vice-président du Conseil d'administration en 1940, puis président en 1942, fonctions qu'il exerça avec une haute compétence. Philanthrope au cœur généreux, M. Dufour avait hérité de son père l'amour des aveugles et des malades pour lesquels il se dépensa sans compter durant toute sa vie. C'est ainsi que de 1932 à 1947, il présida le Conseil de l'Asile des Aveugles avant d'être nommé membre d'honneur de cette institution à laquelle il a rendu les plus grands services. En 1923, M. Dufour entrait au Conseil d'administration de La Source, Ecole romande de gardes-malades de la Croix-Rouge ; il devenait vice-président de ce conseil en 1929 puis président en 1937. Il s'occupa de la réorganisation de La Source qu'il dota de nouveaux statuts.

Frappé par la maladie depuis 1946, M. Dufour conserva une vivacité d'esprit, une égalité d'humeur et une sérénité admirables.

Tous ceux qui eurent le privilège d'approcher cet homme de bien garderont un souvenir fidèle de son intelligence, de sa modestie, de sa loyauté et de son dévouement. J. P.

[1] Cliché mis gracieusement à notre disposition par la direction de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

Bourses de perfectionnement MFO

A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, la « Maschinenfabrik Oerlikon » a offert à l'Ecole polytechnique fédérale, tout d'abord pour une période de cinq ans, une somme de 10 000 fr. par an, en vue de l'octroi de deux *bourses de perfectionnement* au plus, chaque année. Ces bourses doivent servir au perfectionnement scientifique et professionnel d'étudiants ou d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, dans les domaines de la technique des courants forts, de la thermodynamique et de l'organisation industrielle. Elles peuvent servir par exemple à payer des séjours d'études auprès d'autres Hautes Ecoles ou dans des instituts de recherches et d'essais, ou encore à couvrir les frais de voyages d'études ou des stages pratiques dans des entreprises industrielles suisses et étrangères.

Les *candidatures* pour les bourses qui peuvent être accordées grâce au crédit de 1951 doivent être adressées au secrétaire du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, *jusqu'au 30 avril 1952 au plus tard.*

Sont admis à l'inscription les étudiants de l'E. P. F. qui ont passé avec succès la seconde série des examens propédeutiques ou les ingénieurs qui ont obtenu leur diplôme à l'E. P. F. depuis trois ans au plus. Il convient de joindre à la demande un bref curriculum vitae contenant des indications sur la formation du candidat, des copies de certificats, le programme de perfectionnement supplémentaire qui doit être financé totalement ou en partie au moyen de la bourse, et un budget d'ensemble pour toute la période au cours de laquelle la bourse doit être employée (c'est-à-dire avec la mention d'autres ressources éventuellement à disposition du requérant). Le secrétaire du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale est prêt à donner aux intéressés les renseignements complémentaires qu'ils pourraient désirer.

BIBLIOGRAPHIE

Egouts publics — Epuration, par *Ch. Dubosch.* — 1 volume, 350 p. Editions G. I. G., 61, avenue de la Liberté, Bruxelles 1951.

Il s'agit de la troisième partie d'un ouvrage dont les deux premiers volumes ont paru en 1921 et 1939 déjà (avec des